

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 46081

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ECOLE DIVINE REHOBOTH » Siège social : ABIDJAN - PORT BOUET GONZAGUEVILLE TERRE ROUGE, 12 BP 2508 ABIDJAN 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Fév 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Fév 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « ECOLE DIVINE REHOBOTH ».

<u>Objet:</u> Ecole, formation scolaire, prescolaire, formation professionnelle et technique

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - PORT BOUET GONZAGUEVILLE TERRE ROUGE, 12 BP 2508 ABIDJAN 12

GERANT: Monsieur NAHOUNOU ANGELE MARIE LOUISE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-04885 du 20/02/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dép<u>ôt au greffe:</u> n°4632 du 20/02/2018

